

Rapport financier de l'année 2020

Les revenus de 3 547 037 \$ étant répartis comme suit :

Taxes	2 307 931 \$
Paielements tenant lieu de taxes	33 812 \$
Transferts	238 937 \$
Services rendus	362 022 \$
Imposition de droits	387 617 \$
Autres recettes	216 718 \$

Les dépenses totalisant 3 457 250 \$ étant réparties comme suit :

Dépenses de fonctionnement	3 903 097 \$
Frais de financement	132 194 \$
Immobilisations	(966 145 \$)
Remboursement des dettes à long terme	239 879 \$
Activités d'investissement	210 825 \$
Affectations	(62 600 \$)

Laissant un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de **89 787 \$**.

Excédents non affectés (Surplus libre) : 343 137 \$

Réserve – entretien en immobilisations : 12 598 \$

Fonds de roulement : 77 800 \$

Revenus reportés – Droit de carrières et sablières : 1 128 688 \$

Dettes à long terme : 3 819 674 \$

Acquisitions d'immobilisations en 2020 : 2 055 141 \$

Rémunération des membres du Conseil – 2020

	RÉMUNÉRATION	ALLOCATION	TOTAL
Maire (inclut MRC)	14 912	7 335	22 247
Conseillers(ères)	21 708	10 854	32 562

Rapport de l'auditeur indépendant

Les états financiers de l'année 2020 de la municipalité de Vallée-Jonction ont été vérifiés par Blanchette Vachon, comptables professionnels agréés, S.E.N.C.R.L. Ils ont déposé leur rapport au conseil municipal à la séance ordinaire du 3 mai 2021. Le rapport de l'auditeur révèle que les états financiers représentent fidèlement la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2020. Les résultats de ces opérations et l'évaluation de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date, sont conformes aux principes comptables généralement reconnus et aux usages particuliers de la comptabilité municipale au Québec.